

EDITORIAL

Europe : je t'aime moi non plus !

Les récentes élections européennes ont vu à nouveau des taux de participation très faibles, 43,1%. Certes, c'est un tout petit peu mieux qu'en 2009 (42,9%), mais ces résultats confirment surtout la perte d'intérêt des électeurs pour ces élections. On est loin des 62% de participation du scrutin de 1979 ou des 56,7% de celui de 1994. Aujourd'hui, moins d'un européen sur deux se rend aux urnes élire ses représentants au Parlement européen.

Pourtant, jamais les décisions prises dans le cadre européen n'ont autant influencé la vie des citoyens. Là encore, la guerre des chiffres est lancée, la sortie de Jacques Delors sur les 80% des lois votées en France d'origine communautaire a donné lieu à de nombreux débats, certains avancent une estimation à 10% d'autres à 25% qu'il convient d'affiner selon les secteurs. Ainsi, en matière de politiques environnementales ou énergétiques, les proportions sont beaucoup plus élevées, dépassant même les 80%.

Cependant, ce débat sur les stocks de règles est stérile. Il convient mieux d'adopter une démarche dynamique. En effet, le cadre institutionnel de l'Union européenne et plus particulièrement de la zone euro ne cesse d'évoluer. La crise économique et la crise grecque ont montré les limites de l'ancien cadre de gouvernance et de nombreuses modifications ont été élaborées : nouvelles règles budgétaires, nouveaux instruments de surveillance macroéconomique, nouveau cadre de suivi de la conformité des budgets nationaux aux engagements européens, nouveau traité codifiant les règles de surveillance et de sanctions de l'UE et de la zone euro. On le perçoit assez bien, la gouvernance européenne foisonne d'initiatives. Dans le récent ouvrage publié avec mes anciens collègues de la Banque de France, *Les politiques budgétaires dans la crise* (De Boeck, 2013), une partie entière est consacrée à ces questions. La rédaction de l'ouvrage tout juste achevée en juin 2013, dès le mois de juillet, de nouvelles avancées voyaient leur agenda s'accélérer notamment avec la mise en place de la nouvelle union bancaire.



On se trouve donc face à la situation suivante : un cadre de gouvernance en évolution constante qui est appelé à jouer un rôle de plus en plus important dans la vie quotidienne des citoyens européens et un désintérêt de plus en plus marqué de ces mêmes citoyens vis-à-vis des institutions européennes.

Comment expliquer cela ? Certains parlent de capture démocratique par les instances européennes qui prendraient et mettraient en œuvre des décisions de manière quasi autonome et surtout technocratique rendant incompréhensibles les enjeux des réformes au citoyen lambda. La réponse est certainement plus nuancée et ouvre la voie à des recherches sur les liens entre gouvernance européenne et démocratie, gouvernance européenne et communication politique et de manière plus large sur la gouvernance européenne en tant que telle. On le comprend bien, autant de chantiers novateurs où le futur LIPHA Paris-Est pourra apporter des contributions pour faire avancer les débats.

Philippe FROUTÉ, économiste
maître de conférences à l'UPEC
et membre du Largotec

Source image : <http://www.europarl.europa.eu>

ACTUALITES DU LABORATOIRE

Le Largotec et le projet de fusion avec EEP positivement évalués par l'AERES

L'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (l'AERES) a évalué le contrat 2008-2013 du LARGOTEC et notre projet de création en juin 2015 du LABORATOIRE INTERDISCIPLINAIRE D'ÉTUDE DU POLITIQUE HANNEH ARENDT (LE LIPHA – PARIS EST) sur la base de la fusion avec l'équipe ESPACES ÉTHIQUES ET POLITIQUES – INSTITUT HANNAH ARENDT (EEP-IHA) de Marne-la-Vallée sur la base de notre bilan d'activité pour la période 2008-2013, de la présentation des objectifs et axes de recherche du futur LIPHA-PE et de la visite du comité d'évaluation en janvier dernier.

Nous en publions ci-dessous quelques extraits portant sur le passé du LARGOTEC et sur le projet de création du LIPHA – PARIS EST.

Le LARGOTEC s'est nettement développé depuis la dernière visite de l'AERES, aussi bien en termes d'effectifs que de fonctionnement administratif. Le nombre d'enseignants-chercheurs est passé de 8 à 16, 15 thèses ont été soutenues durant ce contrat alors qu'aucune ne l'avait été durant le précédent.

Les progrès sont notables en matière d'organisation de la vie de l'unité. Il y a eu des efforts réels pour se doter de statuts et pour créer un conseil de laboratoire. Du point de vue de l'encadrement des doctorants, un séminaire de méthodologie se réunit très régulièrement et donne satisfaction aux intéressés. Les doctorants sont par ailleurs suivis par un comité d'accompagnement.

Les recommandations de la précédente évaluation ont été partiellement suivies en termes de production scientifique, et on constate les effets de l'effort consenti. L'équipe témoigne d'une cohérence et d'un dynamisme intellectuel interne qui s'incarne dans des livres collectifs. Cependant, les supports de publication sont encore insuffisamment tournés vers les revues de référence des différentes disciplines représentées dans cette unité.

De la même manière, l'effort de recherche de ressources contractuelles a été renforcé depuis la dernière évaluation. Les ressources contractuelles restent toutefois assez faibles au regard d'axes de travail choisis, autour de la thématique de la gouvernance publique, qui peuvent sembler porteurs.

Le projet de fusion des deux unités LARGOTEC et EEP-IHA paraît convaincant et bienvenu car il permettra de résoudre un certain nombre de problèmes soulevés par l'évaluation de chacune des deux entités (la taille, le rayonnement des publications, l'insuffisante formalisation des règles de fonctionnement interne, etc.).

Ce projet est donc convaincant en termes de montée en puissance organisationnelle et d'axes thématiques. Cela est d'autant plus vrai que le projet correspond à un positionnement porteur sur le plan scientifique et à une dynamique des tutelles universitaires qui ont déjà fusionné plusieurs unités dans d'autres disciplines.

Cependant, des efforts complémentaires seront à fournir pour clarifier le positionnement intellectuel de cette nouvelle unité dans les débats scientifiques nationaux et internationaux, en particulier autour de l'axe fédérateur de la gouvernance.

Sur le plan scientifique, le choix de « gouvernementalité et globalisation » comme axe fédérateur a du sens, tout comme le pari qui consiste à croiser l'étude de la gouvernance et celle des registres normatifs. Il en va de même pour les hypothèses quant à l'importance croissante de l'individualisation, de la pression de l'urgence et d'une certaine « fragilisation des structures et des institutions ». Il reste que ce cadrage n'est pas très original.

Le thème 1 (« controverses éthiques et politiques ») l'est davantage et apparaît pertinent si l'on considère qu'une force du LIPHA-PE sera sans doute de combiner des compétences en philosophie et en science politique. L'usage du lexique des controverses est de nature à permettre une meilleure insertion des chercheurs du LIPHA-PE dans la communauté nombreuse qui travaille dans cette perspective, autour notamment des travaux de Callon, Lascoumes, Chateauraynaud. Mais cela réclamera sans doute une acclimatation car les travaux des membres de l'EEP et du LARGOTEC n'étaient pas dans ce registre jusqu'à présent.

Le thème 2 (« gouvernance multiniveaux et action publique ») est également pertinent et la gouvernance multiniveaux est ici mieux définie et mise en perspective que dans le bilan. Le fait de choisir comme angles d'attaque les territoires, les instruments et les agents de la gouvernance multiniveaux est séduisant, de même que le choix de privilégier des terrains relevant des métropoles, de la coadministration, des personnels politiques et de la ségrégation. Mais la littérature florissante sur les territoires et les instruments est cette fois un peu trop absente, et les chercheurs de la nouvelle unité devront réfléchir à leur insertion dans ces débats déjà fort nourris dans leurs communautés scientifiques de rattachement.

Points forts et possibilités liées au contexte :

L'unité fait preuve d'une forte cohésion, ce qui est à noter du fait de sa forte hétérogénéité disciplinaire. Elle bénéficie d'un fort investissement de sa responsable administrative et de l'ensemble de ses membres. Elle a doublé son nombre d'EC sur le mandat, accru celui des HDR et formalisé ses règles de fonctionnement. Un effort sensible d'encadrement des doctorants a été effectué, avec un séminaire déjà mentionné en 2008 et il y a désormais 4 thèses financées.

L'unité s'inscrit bien dans la stratégie de sa tutelle de rapprochement avec une autre université (Université Paris-Est Marne-la-Vallée) et de définition d'une offre de formation et de recherche qui corresponde aux caractéristiques de son territoire. Elle peut s'appuyer sur un soutien fort de la faculté AEI de l'Université de Paris-Est Créteil.

Elle bénéficie aussi de plusieurs partenariats internationaux, notamment dans le cadre du réseau REGIMEN, qu'elle a cofondé mais qui reste peu connu en France.

Les membres de l'unité s'impliquent fortement dans la gestion de masters professionnels, ce qui suppose en contrepartie un investissement conséquent lorsque des étudiants issus de ces formations professionnalisantes souhaitent se lancer dans la recherche, car il faut alors compléter cette formation par les aspects manquants en termes de conduite d'une recherche. C'est un pari incontestablement positif, mais coûteux car il prend beaucoup de temps aux membres de l'unité et freine la valorisation de leurs travaux.

On peut enfin créditer le laboratoire d'une politique de communication ambitieuse et cohérente puisqu'il valorise ses activités par un site régulièrement mis à jour et très complet (<http://largotec.u-pec.fr/>), ce qui est assez rare pour être noté, ainsi que par une lettre d'information numérique.

Points faibles et risques liés au contexte :

La production scientifique reste concentrée sur des supports insuffisamment visibles et sur un petit nombre de publiants. Les publications sont trop centrées sur des supports proches de l'unité et faiblement internationalisés. On peut cependant souligner que ce problème de disparité en termes de publication est reconnu par la direction de l'unité et qu'elle cherche à remédier au problème.

De même, la définition des objets centraux reste trop vague et ne permet pas l'insertion dans les grands débats scientifiques nationaux et internationaux. Ces grands objets servent de « liant » sans être toujours opératoires, également parce qu'ils ne sont pas assez liés à une dynamique contractuelle.

Recommandations :

Il importerait, tout d'abord, de publier davantage dans les revues de référence des disciplines, y compris en anglais, en se servant des possibilités offertes par les tutelles, comme l'aide à la traduction. Cela supposerait de mettre en place des dispositifs pour accompagner le retour à la recherche des non-publiants tels que des binômes seniors-juniors ou des ateliers d'aide à la publication apportant un regard collectif sur un article en rédaction, aussi bien en termes de structure, de références théoriques que de conseils sur les revues auxquelles l'adresser.

Il conviendrait également d'être plus proactif vis-à-vis des ressources offertes par l'environnement. L'animation de masters professionnels devrait permettre de monter des projets de recherche avec les partenaires professionnels, de candidater à des appels à projets et d'utiliser ces ressources pour accroître le soutien administratif (vacations, CDD, etc.)

Dans une situation où les possibilités d'affectation de personnes titulaires par la tutelle semblent limitées, il serait de toute façon souhaitable d'accroître le soutien administratif temporaire par la mise à disposition de stagiaires. Cela pourrait, notamment, concerner l'organisation de colloques.

La fusion programmée rend nécessaire de davantage formaliser et de rendre plus transparentes les règles d'accès aux ressources de l'unité et de l'environnement.

Un effort devrait être accompli pour mieux répartir la charge de l'encadrement des thèses (notamment en impliquant les non HDR). La future unité devrait aussi mettre en œuvre une démarche pour connaître la durée des thèses et le devenir des doctorants. Elle aurait intérêt également à mettre en place un parcours du doctorant prévoyant un accompagnement à la publication plus étalé dans le temps.

Cette évaluation constitue pour nous un encouragement à mener à bien le projet de fusion du LARGOTEC et d'EEP-IHA pour créer le LIPHA – PARIS EST en janvier 2015 jugé « viable » et « convaincant » par les experts de l'AERES, poursuivre et intensifier le travail d'encadrement et d'accompagnement des doctorants, déjà salué par le rapport, et persévérer dans les efforts entrepris pour développer des contrats de recherche, sources de visibilité scientifique et de moyens financiers pour la recherche.

Nous partageons aussi avec le comité d'évaluation l'idée qu'il est nécessaire d'accentuer les actions du laboratoire pour aider et inciter ses membres à accroître leurs publications tant disciplinaires qu'interdisciplinaires dans les revues scientifiques françaises et internationales. Le conseil de laboratoire du LIPHA-PE statuera dès la création du nouveau laboratoire sur deux dispositifs, l'un d'aide à la traduction incitant à la publication en langue étrangère et notamment en anglais et l'autre d'accompagnement plus individualisé à la publication. Il

lui appartiendra également de prendre des initiatives pour accroître des partenariats avec les acteurs socio-économiques et institutionnels de notre environnement local et régional et de travailler à une articulation plus systématique entre les formations et la recherche, incluant le développement de dispositifs de formation à et par la recherche pour les étudiants de master et les doctorants.

S'agissant de sa structuration, le LARGOTEC a déjà entrepris de préciser ses règles de fonctionnement en matière financière ainsi que les modalités d'usage des autres ressources collectives (ordinateurs, copieurs, scanners, logiciels, bibliothèque). Ces différents éléments seront intégrés dans son règlement intérieur en cours de rédaction qui viendra compléter ses statuts pour être en mesure de mettre en place une gouvernance rationalisée et transparente du LIPHA – PARIS EST dès sa création en janvier 2015.

Dominique GLAYMANN

Lancement réussi pour le séminaire anticipé du LIPHA - Paris Est

Mardi 17 juin prochain, le séminaire anticipé du LIPHA - Paris Est se tiendra à l'Université Paris Est Marne-la-Vallée, dans les locaux d'Espaces Ethiques et Politiques – Institut Hannah Arendt (dès 9h30). Au programme : une séance sur les élections municipales parisiennes de mars dernier, animée par deux politistes, Catherine ACHIN, (Largotec) et Laurent GODMER (EEP-IHA).



Dernière séance du semestre, ce sera aussi la cinquième du séminaire lancé en janvier à l'initiative de Sylvie THORON, et qui semble répondre aux attentes placées en lui : aider les chercheurs des deux équipes qui composeront le futur LIPHA – PE à mieux se connaître, permettre aux nouveaux venus de présenter leurs travaux, et surtout, cultiver l'interdisciplinarité, par la complémentarité des présentations proposées et les discussions suscitées.

La fréquentation régulière des enseignants-chercheurs et des doctorants des deux laboratoires témoigne de l'intérêt que porte chacun à ce rendez-vous qui, à partir de la rentrée prochaine, s'ouvrira également à des chercheurs extérieurs.

En attendant, n'hésitez pas à entrer en contact avec Sylvie THORON (sylvie.thoron@u-pec.fr) dès maintenant pour proposer une présentation de vos travaux.

C. G.

Prochain colloque au Largotec : *L'employabilité et ses usages sociaux*

4 et 5 septembre 2014
UPEC (Faculté d'AEI)

Colloque organisé par le Réseau Thématique 25 « Travail, organisations, emploi » de l'Association française de sociologie, avec l'appui du Largotec (Université Paris Est), du Centre Pierre Naville (Université d'Evry-Val-d'Essonne) et du Centre d'études de l'emploi (CEE), les 4 et 5 septembre 2014 à la faculté d'AEI de l'Université Paris Est Créteil.

Le terme « employabilité » est de plus en plus présent dans le langage médiatique, politique, syndical ou patronal. Favoriser, améliorer, développer l'employabilité est devenu un des leitmotivs des politiques de l'emploi, un des objectifs prioritaires des conseillers de Pôle emploi, un devoir assigné aux chômeurs et aux salariés. Nombre d'employeurs en font un des axes de leurs politiques de recrutement, de formation et de GPEC. Ce terme est aussi de plus en plus utilisé par des chercheurs de différentes disciplines, notamment en gestion, en économie et en sociologie, mais aussi en droit ou en science politique dès lors que l'employabilité apparaît dans différents textes conventionnels ou réglementaires. La construction de l'employabilité interroge en outre les sciences de l'éducation et l'histoire sans oublier la dimension éthique et philosophique qu'interroge la qualification d'inemployables attribuée à certaines personnes.

Que recouvre le terme employabilité et pourquoi s'est-il répandu au cours des dernières décennies ?

Comment a-t-il été construit, par qui et dans quels contextes sociaux ? Quel(s) sens lui donnent les acteurs sociaux, économiques et politiques qui s'y réfèrent ? Quelles différences de signification peut-on observer dans différents pays, notamment au sein de l'Union européenne ? A quelles fins le mobilisent-ils à l'appui de leur argumentation ?

Quels sont ses usages sociaux ? Cette question concerne les modalités de recrutement par les employeurs privés et publics, les dispositifs de formation initiale de plus en plus appelés à préparer l'insertion dans l'emploi et à professionnaliser, l'accompagnement des demandeurs d'emploi et la réinsertion professionnelle. Elle touche aussi aux orientations et au contenu des politiques d'emploi (dispositifs et contrats aidés) en interrogeant l'action des pouvoirs publics et des intermédiaires de l'emploi. Elle intéresse aussi les évolutions des règles de droit en matière de travail et d'emploi. Elle est enfin liée au contenu du travail, à son organisation et à son évaluation.

Quelle est la portée du mot ? Il s'agit ici d'interroger sa pertinence scientifique : se référer à l'employabilité permet-il d'analyser et de comprendre le fonctionnement du système d'emploi ? Cela ne conduit-il pas à renvoyer à la responsabilité individuelle des chômeurs et des personnes non ou mal insérées dans l'emploi leur éloignement de l'emploi ? Est-ce un outil statistique améliorant la connaissance des sources du risque de chômage, de sous-emploi et d'emploi précaire, à comprendre pourquoi certains actifs y sont plus exposés et à trouver des solutions ? Quel est son poids symbolique : comment l'usage de ce terme affecte-t-il le regard et la position des demandeurs d'emploi, des salariés des services chargés de les accompagner et les indemniser, des employeurs et des recruteurs, des politiques et des citoyens ? Quelle est son utilité tant pratique qu'académique : raisonner en terme d'employabilité est-il opératoire, illusoire ou manipulateur ?

Si ces questions intéressent la sociologie toujours encline à interroger tant le sens des mots que leur émergence, leurs usages, leur place et leurs différents impacts, elles s'adressent plus largement aux disciplines qui les étudient dans le champ de l'emploi, du chômage, du travail, de la formation et la socialisation en intégrant une dimension comparative à la fois dans le temps et dans l'espace.

Axe 1 : Employabilité et formation, insertion, réinsertion.

L'employabilité devient de plus en plus un objectif de la formation, une mesure de la professionnalisation, un critère pour accéder à un recrutement dans le privé ou dans le public, un moyen de permettre une carrière de qualité, et un indicateur au service de l'insertion des publics « éloignés de l'emploi » ou la réinsertion des salariés ayant perdu leur emploi suite à un licenciement collectif.

Comment l'employabilité est-elle évaluée, construite, détériorée, améliorée ? Avec quels effets pour les salariés et les chômeurs, pour les recruteurs ou les intermédiaires de l'emploi ? L'interrogation porte tant sur les pratiques que sur la dimension symbolique du recours à la notion d'employabilité.

Axe 2 : Employabilité et politiques d'emploi.

L'employabilité des individus est devenue une référence des politiques d'emploi en France et dans l'Union européenne : dans quelle mesure cela oriente-t-il et modifie-t-il les logiques, les objectifs, les outils et les résultats de ces politiques publiques ? Quelle qualité de connaissance permettent les mesures statistiques d'employabilité ? Comment cela s'articule-t-il avec la régionalisation des politiques de formation et d'insertion professionnelle ? Comment fonctionnent les liens entre employabilité et emplois aidés : ces emplois favorisent-ils ou dégradent-ils l'employabilité ? Quels impacts cette référence produit-elle sur l'image sociale des demandeurs d'emploi ?

Axe 3 : Employabilité et diversité des emplois.

Quelles relations entre l'employabilité et la fragmentation des situations et contrats de travail salarié : les passages par les emplois précaires (intérim, CDD), les emplois aidés, les stages contribuent-ils à améliorer l'employabilité par accumulation d'expériences diverses ou à la détériorer par un effet de stigmatisation ?

Peut-on raisonner en terme d'employabilité individuelle indépendamment du niveau de chômage, des normes et modalités de gestion de la main-d'œuvre dans les entreprises et du New Public Management dans le secteur public ? L'interrogation sur les faits sociaux observables doit s'accompagner d'une réflexion sur la dimension idéologique de cette évolution.

Axe 4 : Employabilité et travail.

La notion d'employabilité pose aussi la question du contenu du travail. Peut-on mesurer une employabilité hors du contexte de travail, a priori et individuellement : s'agit-il de qualification, de compétences ou de réputation ? Parle-t-on de compétences professionnelles ou comportementales ? Ne retombe-t-on pas dans les problèmes posés par les écarts entre travail prescrit et travail réel ? N'omet-on pas le fait que la capacité à tenir un poste se construit dans les situations collectives de travail et pas seulement dans les dispositifs de formation ou d'insertion ? « Améliorer l'employabilité » consiste-t-il à adapter l'homme au travail en renonçant à adapter le travail à l'homme, en prenant notamment en compte les problèmes de santé au travail et leurs évolutions ? Là encore, le questionnement concerne tant les pratiques sociales en rapport avec la notion d'employabilité que la pertinence et les arrière-plans conceptuels de la notion elle-même.

Comme à son habitude, le RT 25 de l'AFS prolongera ce colloque intercongrès par la publication d'un ouvrage réunissant les meilleures communications.

Contacts : Dominique GLAYMANN (glaymann@u-pec.fr), Frédéric MOATY (frederic.moatty@cee-recherche.fr), Guillaume TIFFON (g.tiffon@yahoo.fr) et Jean-Pierre DURAND (jpd.duran@gmail.com)

Florence PEYRARD revient sur son stage au Largotec



Etudiante en Master 1 Action Humanitaire et ONG (Master 1 AMITer Action humanitaire internationale), j'ai eu l'opportunité d'intégrer l'équipe du Largotec dans le cadre d'un stage de quatre mois. Au cours de mon cursus, la recherche s'est peu à peu imposée comme aspect essentiel du domaine humanitaire. Ainsi, participer à la vie d'un laboratoire me permet d'en découvrir un aspect pratique et de mieux envisager mon projet professionnel, notamment celui de poursuivre en doctorat.

Mon expérience au sein du Largotec a été riche en rencontres ; l'ensemble des membres et administrateurs du laboratoire m'ont accueilli chaleureusement. Aussi, j'ai été amenée à assister à des séminaires avec présentations de travaux de recherche des membres du Largotec mais aussi d'autres laboratoires. Echanger, être en contact avec des chercheurs est une source d'inspiration et surtout attise la curiosité ! Ce stage se clôturera par ma participation à l'Université d'été de la *Venise School of Human Rights*, avec le soutien du Largotec. Sur une période de dix jours*, je prendrai part à des ateliers et débats sur la thématique de l'internationalisation de la loi migratoire et du rôle joué par l'Union Européenne dans le respect des droits fondamentaux des migrants.

F. P.

* du 27 juin au 5 juillet 2014

<http://www.eiuc.org/education/venice-school-of-human-rights.html>

Florence PEYRARD est également à l'origine d'un nouveau lieu d'échanges et de liaison pour les doctorants du laboratoire sur LinkedIn :

Largotec-Lipha Alumni

http://www.linkedin.com/groups/Bonjour-tous-Ce-groupe-est-6670224%2E5859680354964643841?qid=8cdc88e2-063e-432d-8293-f3e9224ad34d&trk=groups_most_popular-0-b-ttl&goback=%2Egmp_6670224

REGIMEN présent au 23^e Congrès mondial de science politique

REGIMEN participe au congrès organisé par l'Association internationale de science politique du 19 au 24 juillet prochain, à Montréal au Québec, sur le thème des « défis de la gouvernance contemporaine ». Le réseau propose deux panels, l'un en français « La gouvernance multi-niveaux comme gouvernance multiforme », l'autre en anglais « Multilevel governance as multifaceted governance », dans lesquels interviendront trois membres du Largotec (Vincent DE BRIANT, Pierre VERCAUTEREN et Cédric GROULIER).

Plus d'informations sur le congrès :

<https://www.ipsa.org/fr/events/congress/montreal2014/news>

Présentation des panels :

<https://www.ipsa.org/fr/my-ipsa/events/montreal2014/panel/la-gouvernance-multi-niveaux-comme-gouvernance-multiforme-panel-co>

<https://www.ipsa.org/fr/my-ipsa/events/montreal2014/panel/multilevel-governance-multifaceted-governance>

En bref...

18 février 2014 : Séminaire anticipé du LIPHA Paris-Est

Séance « Approche politique de l'éthique médico-sociale » - UPVM

« La philosophie face au handicap : paralogismes divers et nécessaire implication politique » présentation de Bertrand QUENTIN (philosophe EEP)

« Le groupe de réflexion éthique comme dispositif participatif et ordre négocié » présentation de David SMADJA (politiste EEP)

25 février 2014 : Conseil de laboratoire

25 mars 2014 : Séminaires des doctorants : Méthodologie et épistémologie de la recherche (MER) et Travaux et recherches (TER) n° 3

1^{er} avril 2014 : Séminaire anticipé du LIPHA Paris-Est

Séance « *Questions de gouvernance* » - UPEC

« La gouvernance des activités professionnelles : tout est déjà prévu ? Tout est à prévoir ? », présentation de Beatriz SALGADO (juriste Largotec)

« La bonne gouvernance comptable », présentation de Christian SIMON (gestionnaire Largotec)

29 avril 2014 : séminaires MER et TER n° 4

6 mai 2014 : Conseil de laboratoire / Rencontre avec Charlotte LAURENT, direction de la recherche de l'UPEC

Présentation de ce service, de ses missions et de l'appui qu'il peut apporter aux porteurs de projets du Largotec

13 mai 2014 : Séminaire anticipé du LIPHA Paris-Est

Séance « *Sociétés civiles et changement politique en Asie* » - UPEC

« Le rôle des acteurs transnationaux dans la construction de la politique extérieure indonésienne » présentation de Delphine ALLÈS (politiste Largotec)

« Réforme politique chinoise: débat national, politiques locales » présentation de Emilie FRENKIEL (politiste, Largotec)

19 et 20 mai 2014 : séminaire REGIMEN (Réseau d'Etude sur la Globalisation et la Gouvernance Internationale et les Mutations de l'Etat et des Nations)

19 mai journée : travaux sur la préparation d'un ouvrage collectif sur les représentations de la gouvernance.

20 mai matin : discussion avec Chantal DELSOL (philosophe, EEP / UPVM) sur le projet de recherche triennal (2014-2017) de REGIMEN

20 mai après-midi : précision du projet triennal / rédaction d'une proposition de section thématique pour le 6^e Congrès international des associations

francophones de science politique (CoSPoF 2015, Lausanne, 5-7 février 2015 :

« Discipline(s) et indiscipline(s) »)

20 mai 2014 : séminaire MER et TER n° 5



IPSA AISP

23rd World Congress of Political Science
23^{ème} Congrès mondial de science politique

Challenges of Contemporary Governance
Les défis de la gouvernance contemporaine

July 19-24 juillet, 2014 ▶ Montréal, Québec - Canada

ACTUALITES DE LA RECHERCHE

Thèse soutenue au Largotec

Université Paris-Est - Ecole doctorale *Organisations, Marchés, Institutions*

Manoush MANOUCHEHRI, *L'investissement étranger en Iran dans le cadre du droit international.*

Thèse en droit public

Sous la direction de Sylvie CIABRINI (maître de conférences HDR à l'UPEC)

Soutenue le 14 mai 2014 à 14h

Publications des membres du laboratoire et autres suggestions de lectures ...

SCIENCE POLITIQUE - ASIE

Emilie Frankiel, *Parler politique en Chine*, Paris, PUF, 2014



Parle-t-on politique en Chine, et comment ?

C'est pour répondre à cette question qu'Émilie FRENKIEL a enquêté auprès d'une vingtaine d'universitaires chinois de premier plan. Au-delà des idées reçues véhiculées par les médias internationaux sur un parti communiste tout-puissant jusque dans les moindres rouages et une opposition politique muselée, on découvre un paysage intellectuel où le débat sur les conditions d'une marche vers la démocratie existe bel et bien. Certes, ce débat d'idées se déroule dans un cadre formaté par le parti unique, mais ce n'est pas un leurre cette étude socio-politique en trace les détours et en situe les enjeux, en particulier concernant la prise de distance avec les canons occidentaux qu'implique pour ces intellectuels une démocratisation « à la chinoise »

« à la chinoise »



Sophie LEMIERE (dir.), *Misplaced Democracy: Malaysian Politics and People*, Kuala Lumpur, SIRD, 2014

Contribution de Delphine ALLÈS, « The construction of Malaysia's foreign policy since 1957: an emerging middle power's choice to follow, challenge or compromise with the global order »

GOUVERNANCE GLOBALE

Thierry BRUGVIN, *Commerce équitable et éthique. Opportunités et limites*, Paris, L'Harmattan, janvier 2014

Les ONG du commerce équitable et éthique (la Responsabilité Sociale des Entreprises), militant pour le développement des labels et des codes de conduite, cherchent, à court terme, à renforcer la régulation des normes sociales, sa légitimité et sa démocratisation. Mais c'est au risque d'un excès de privatisation. En effet, l'inspection du travail, qui relève d'une régulation publique, se voit progressivement remplacée par une régulation privée par des organismes d'audit, dans les pays en développement tout d'abord.



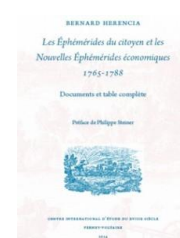
Les auditeurs sont généralement considérés comme indépendants. Or ils dépendent en partie des entreprises qu'ils contrôlent, puisqu'elles les rémunèrent. Les entreprises auditées pourraient être financées plutôt par les pouvoirs publics qui choisiraient et payeraient les auditeurs privés pour la vérification. Ainsi, les auditeurs privés gagneraient en indépendance économique. Les associations citoyennes continueraient à exercer leurs actions dénonciatrices, afin d'y renforcer leur contrôle démocratique, à la fois envers les auditeurs privés et vis-à-vis des pouvoirs publics.

Enfin, dans ce livre une autre piste est aussi explorée pour réguler le travail au plan international : un système de préférence généralisée plus adapté.

HISTOIRE DES IDÉES

Bernard HERENCIA, *Les Ephémérides du citoyen et les Nouvelles Ephémérides économiques (1765-1788). Documents et table complète*. Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIIIe siècle, 2014, XXXII, 416 p.

La portée intellectuelle de l'école des *économistes* – les physiocrates – constituée autour de François Quesnay au début de la seconde moitié du XVIIIe siècle tient pour une large part à l'existence d'un organe de presse dédié à la diffusion de leurs analyses et recommandations : les *Ephémérides*. Le périodique connaît deux directeurs (Nicolas Baudeau et Pierre Samuel Du Pont de Nemours), paraît à trois époques (1765-1772, 1774-1776 et 1787-1788) et a produit un corpus d'articles de 22 000 pages d'une importance considérable pour l'étude des mouvements intellectuels de la seconde moitié de ce siècle. Cet ouvrage présente la table détaillée complète de cet ensemble éditorial. L'entreprise est inédite et va faciliter l'accès, la lecture et l'étude des contenus des *Ephémérides* fruits des travaux de plus de 200 contributeurs parmi lesquels figurent Abeille, Baudeau, Butré, Carl Friedrich de Bode, Du Pont, Franklin, Le Trosne, Lemercier de la Rivière, Mirabeau, Morellet, Poivre, Quesnay, Roubaud, Saint-Péravy, Turgot, Vauquoyon ou encore Vauvilliers. Une indexation complète des noms et des articles permet un accès direct à ces contributions. La table détaillée est précédée d'une présentation consacrée à l'histoire éditoriale des *Ephémérides* et surtout à l'identification des auteurs signant leurs articles par un pseudonyme : cette étude révèle de nombreuses signatures restées jusqu'à présent dans l'ombre à partir de sources rares ou inédites.

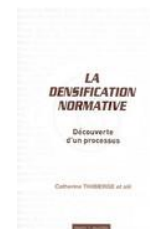


NORMATIVITÉ - DROIT

Catherine THIBIERGE et alii, *La densification normative*, Paris, Mare & Martin, janvier 2014

Et si la densification normative était un processus clé pour saisir le droit se faisant ? Et si elle désignait une tendance majeure de l'évolution des sociétés contemporaines ? A cette échelle, elle pourrait bien être au XXI^e siècle et à la société tout entière ce que l'inflation législative fut au XX^e siècle pour le droit. Pour en prendre la mesure, la présente recherche de juristes, ainsi que de sociologues et de gestionnaires, offre des « marqueurs » précis et transposables à tout type de normes, qu'elles soient juridiques, éthiques, techniques, managériales et de gestion...

Grâce à l'effort conjugué de ces presque 70 chercheurs pour la mettre au jour, la densification normative apparaît comme un processus de montée en puissance de la normativité par lequel les normes prennent forme et force, gagnent en extension, resserrant leur maillage en une toile de plus en plus dense. Il en ressort l'image contrastée d'un droit hypertrophié et relativisé, concurrencé, dans sa fonction d'orientation et de mesure des conduites et des pratiques, par d'autres normativités elles aussi en pleine densification. Se dessine alors la figure d'une société hypernormée, saturée de normes loin de présenter les garanties des règles de droit, mais capables de s'imposer par la seule force des dispositifs qui les portent



PORTRAITS ET INTERVIEWS

Yves DE CURRAIZE

Maître de conférences en Economie sociale



Bonjour Yves de CURRAIZE, vous venez de rejoindre l'équipe de recherche du Largotec après avoir été nommé maître de conférences à l'UPEC.

En vous posant quelques questions, nous voulions vous donner l'occasion de vous présenter. Pouvez-vous nous exposer brièvement vos travaux de recherche : thèmes, approche et méthodologie ?

Mes travaux relèvent de l'économie appliquée et portent essentiellement sur les déterminants de l'activité des mères de jeunes enfants. J'ai ainsi montré, en collaboration avec Hélène PÉRIER, que l'Allocation de Parent Isolé, un transfert social d'un montant égal au SMIC au moment de sa création, avait peu contribué au recul de l'activité des mères isolées ayant un jeune enfant. Celles-ci ont avant tout fait les frais de la dégradation progressive de l'état du marché du travail, les mères isolées d'un jeune enfant étant particulièrement touchées par la montée du chômage. J'ai également travaillé sur la question du rôle de mode de garde gratuit que jouerait l'école maternelle, en complément à sa mission première, éducative. Il s'agissait de tester le lien entre les variations de la probabilité d'accès à une place en maternelle pour les enfants de deux ans et la participation de leur mère au marché du travail. Pour l'ensemble de ces travaux j'ai utilisé la méthode dite des expériences naturelles, qui consiste à mesurer l'impact d'une mesure de politique publique par la différence d'évolution entre le comportement d'un groupe test et celui d'un groupe témoin, non concerné par la mesure.

Comment situez-vous vos travaux et vos centres d'intérêt par rapport aux axes de recherche du Largotec ?

Mes travaux portent sur l'activité féminine et s'appuient pour ce faire sur les outils de la microéconomie. Toutefois l'analyse de l'activité féminine ne prend son sens que dans le cadre social et institutionnel dans lequel elle s'inscrit. L'économie standard et les approches institutionnalistes se rejoignent dans l'analyse des liens entre la division du travail entre femmes et hommes et le cadre juridique dans lequel évolue la famille. Ce sont bien des questions de gouvernance : gouvernance publique à travers la place

importante de l'étude du système sociofiscal, fortement familialisé et dont on suppose qu'il influence le comportement d'activité, et gouvernance privée, dans la mesure où cette expression peut aussi désigner ce qui renvoie au domaine du couple et de la famille. Par ailleurs nous voyons que les questions concernant l'évolution des normes familiales ou conjugales sont aujourd'hui fortement investies par le champ politique. Pour toutes ces raisons le cadre interdisciplinaire propre à notre laboratoire s'impose dans l'étude des thèmes correspondant à mes centres d'intérêt.

Qu'attendez-vous du Largotec, équipe pluridisciplinaire, et que proposez-vous de lui apporter pour enrichir ses différents travaux et projets en cours ?

L'économie appliquée est à l'affût de sources de variations pour les variables dont elle veut estimer les effets. De ce point de vue la méthode que j'utilise pour mes travaux empiriques s'inscrit dans une tendance relativement récente qui souhaite s'assurer qu'au-delà de la simple corrélation nous puissions bien mettre en évidence des relations de cause à effet. On s'intéresse donc de plus en plus à des sources de variation « exogènes », extérieures à l'individu et déterminant son comportement sans qu'il puisse être modifié en retour par celui-ci. Or c'est en connaissant le cadre institutionnel dans lequel évoluent les agents économiques que l'on trouve ces sources de variation. C'est l'étude de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'application des politiques publiques qui nous permet par exemple de repérer des catégories de population susceptibles de constituer le groupe test et le groupe témoin d'une étude empirique. Ainsi les connaissances des juristes, mais aussi des sociologues et des politistes sur nos institutions et sur l'évolution des politiques publiques sont précieuses pour mener des études empiriques en économie. Une des bonnes nouvelles en économie appliquée est que cette discipline requiert aujourd'hui davantage d'interdisciplinarité.

En retour je compte utiliser mes outils de recherche pour l'étude des thèmes investis régulièrement par le Largotec. Qu'il s'agisse d'événements passés comme le colloque sur la gouvernance des stages ou à venir comme celui sur l'employabilité, les occasions de mobiliser, dans notre laboratoire, l'économie du travail ne manquent pas. C'est avec une très grande satisfaction et un plaisir certain que je rejoins votre équipe.

Vos principales publications...

DE CURRAIZE Y. et PÉRIER H., « L'Allocation de Parent Isolé a-t-elle favorisé l'inactivité des femmes ? », *Economie et Statistique*, n°429-430, 2010

DE CURRAIZE Y. et LEBON F., « Les trajectoires d'emploi des animateurs socioculturels », *Document de travail INJEP*, 2008

DE CURRAIZE Y. et HUGOUNENQ R., « Inégalités de salaire entre femmes et hommes et discrimination », *Revue de l'OFCE* n°90, 2004

Boubacar DIAWARA



Doctorant. Il prépare une thèse sur « La territorialisation des politiques publiques sous le prisme de la décentralisation et de la déconcentration. Quel Etat pour le Mali ? », sous la direction de Christine HOUTEER, en co-direction avec Yves PALAU.

Pourriez-vous vous présenter, et nous parler de votre parcours ? Quelle est la particularité de votre profil personnel, professionnel, d'universitaire, de celui de jeune chercheur ?

Je suis né en 1981 à Konna dans la région de Mopti, au Mali, un très beau pays, qui fait rêver. Les gens y sont ouverts, accueillants, sympathiques et pacifiques. Recevoir les autres est une question d'honneur chez nous. Je conseille à tous de visiter ce pays une fois la paix définitivement revenue...

Je me qualifierai d'homme ayant une vision ouverte sur le monde, sur les autres cultures, les autres religions, comme un ardent défenseur de la tolérance entre les hommes... S'adapter en France est facile pour moi mais je garde mes réflexes africains et sincèrement je suis fier de mes origines. Mes deux pays sont le Mali et la France...

J'ai intégré l'UPEC en juillet 2012, suite à ma candidature en Master 2, et j'ai rencontré Mme HOUTEER dans le cadre de l'entretien pour le Master AMITer Administration publique et gestion des collectivités locales (APGCL). Depuis, on se s'est « plus quittés » ! Nous avons parcouru un long chemin ensemble, y compris avec M. Y. PALAU. Mme HOUTEER m'a beaucoup aidé, conseillé, en particulier pour rédiger mon rapport de stage (j'ai d'ailleurs obtenu la note de 16/20) avec félicitations du jury, ce qui constitue pour moi une source « énorme » de satisfaction et de motivation.

Je vis en couple... Pour l'instant je recherche un emploi en collectivité territoriale ou en bureau d'étude comme chargé de mission. Compte tenu de la conjoncture économique, c'est un peu compliqué. Cependant, des pistes sont prometteuses. J'ai travaillé au sein du Cabinet du maire de St Denis durant un an en tant que chargé de missions Relations internationales et Coopération décentralisée, ainsi qu'au Cabinet du maire du 15^{ème} arrondissement de Paris en tant que chargé de mission Démocratie locale.

Je dirai que je suis un homme de conviction mais j'adopte également une « posture attentiste ». Je ne précipite jamais les choses mais je vais jusqu'au bout de ce que j'entreprends. La tolérance et la vie humaine, les combats contre des déterminismes défavorables socio-économiques sont mes convictions, mes principes, mes valeurs... Ma situation familiale permet de comprendre qui je suis aujourd'hui : le seul à avoir eu le bac et à avoir fait des études supérieures d'une famille de neuf enfants, tous au Mali, âgés de 24 à 46 ans. Dans mon cas, on n'a pas le droit à l'erreur, d'autant plus que les parents ont pour cela fait des sacrifices. Je suis le seul à être allé jusqu'au bout. Ma mère est ainsi très fière de mon parcours scolaire. Je veux démontrer que même si l'on vient d'un milieu modeste, on peut s'en sortir.

Dans quelle mesure la recherche vous intéressait-elle de prime abord ?

La recherche est une passion pour moi et faire une thèse un rêve. Au Mali, avec mes professeurs, les relations étaient très proches et conviviales. Durant deux ans, ces derniers m'ont demandé de faire des recherches et d'analyser des mémoires d'étudiants en Bac+4, dans les disciplines telles que la géographie ou la sociologie...

La gouvernance locale est une thématique qui m'intéresse beaucoup. Mon parcours est atypique ; je suis titulaire d'un Master 2 en Développement local à la Sorbonne (mention économie du développement) et du Master 2 AMITer APGCL de la faculté d'AEI (mention droit, économie et gestion).

Pour moi, ces deux masters se complètent et sont en adéquation avec mes ambitions professionnelles.

Vos objectifs professionnels à venir, à l'issue du travail de thèse, incluent-ils une dimension de recherche...

J'ai envie de rentrer au pays, c'est pourquoi j'ai réorienté mon projet professionnel vers la recherche. Mon but est d'enseigner la gouvernance locale et les sciences politiques dans les universités et d'ouvrir un bureau d'études de conseil en appui aux collectivités locales. A long terme, j'aimerais participer au renforcement du processus de décentralisation au Mali. Je pense très sincèrement pouvoir être utile à mon pays, même si je reviendrai souvent en France pour actualiser mes connaissances. C'est une évidence.

La crise politico-militaire au Mali en 2012 a renforcé mon envie de faire de la recherche. Durant cette période, j'écoutais les experts et chercheurs qui intervenaient sur les relations interétatiques en Afrique. Certaines de leurs analyses et certains de leurs diagnostics du continent africain faisaient preuve de méconnaissance ou étaient biaisés. En fait, ce continent est hétérogène, difficile à comprendre, complexe à appréhender. Selon moi, un chercheur africain comprendrait mieux ce qui s'y passe et les réalités africaines locales non explicites déterminantes. Par exemple, les rapports historiques entre certaines communautés qui ne sont pas perceptibles à première vue. Ce qui se trame au fond, un « étranger » ne peut le voir... Je souhaite travailler sur trois axes inhérents aux pays africains de nos jours et qui sont intimement liés : la gouvernance, la sécurité et le développement.

Comment vivez-vous votre activité de chercheur, votre statut de doctorant ?

Participer aux séminaires, comme celui de méthodologie est une chance pour plusieurs raisons :

- un apport riche pour préparer ses recherches
- une compréhension du fonctionnement d'une équipe de recherche
- une prise de conscience du travail en équipe
- l'amélioration de sa vision de la recherche par l'émulation et le contact.

Le séminaire anticipé du LIPHA Paris-Est aussi est riche, en termes de visibilité sur la recherche du Largotec et dans la perspective de devenir un vrai chercheur. Nos enseignants-chercheurs sont pour moi des modèles... Faire une thèse en sciences politiques sur le Mali est un privilège.

J'ai surtout privilégié le Largotec à cause de cette politique d'interdisciplinarité et de transdisciplinarité qui y existe. Pour moi, pour mieux appréhender une thématique de recherche, le saut vers d'autres disciplines pourrait être un avantage considérable. Préparer un doctorat est particulier car en tant que jeune chercheur, on a plus de temps libre et dans le même temps plus de responsabilité quant au travail de recherche à produire. Il faut fournir beaucoup d'efforts...

Comment concevez-vous l'expérience de l'étape finale, celle de la soutenance d'une thèse ?

Soutenir une thèse est excitant car c'est l'aboutissement d'un long combat, pour moi le combat de toute une vie. J'ai hâte de vivre ce moment. Je sais qu'il aura beaucoup de stress ce jour-là, mais selon moi, en sciences humaines et sociales, à l'inverse des sciences exactes, préparer le doctorat est une entreprise plus longue, plus complexe, plus difficile. Dans mon cas, plus de trois ans seront forcément nécessaires mais j'essayerai d'achever mon travail de recherche et de soutenir ma thèse en quatre ans, pas plus.

Par ailleurs, je conseille à tous ceux qui veulent tenter la recherche d'essayer. Certes, cela est difficile lorsqu'on n'a pas de financement mais la volonté, le courage rendent tout possible : je le démontrerai.

Interview réalisée par
Hamida BERRAHAL

ACTIVITÉS ET PUBLICATIONS DES MEMBRES

Delphine ALLÈS

- Chapitre d'ouvrage** « The construction of Malaysia's foreign policy since 1957: an emerging middle power's choice to follow, challenge or compromise with the global order », in Sophie LEMIERE (dir.), *Misplaced Democracy*, Kuala Lumpur, SIRD, 2014
- Communications** « La situation stratégique en Asie Pacifique », Séminaire « Etudes stratégiques – Les enjeux de la recherche stratégique française », organisé par l'Institut de Recherche Stratégique de l'Ecole Militaire (IRSEM – Paris), Paris, 21 mai 2014
- « ASEAN's adaptation to contemporary security issues », Conférence co-organisée par le Philippine Institute for Peace, Violence and Terrorism Research (PIVTR-Manille), l'Institut de Recherche Stratégique de l'Ecole Militaire (IRSEM-Paris) et la Direction aux Affaires Stratégiques (DAS-Paris), Manille, 18 mars 2014
- « Le rôle des acteurs musulmans transnationaux dans la construction de la politique extérieure indonésienne », séminaire anticipé du LIPHA-PE (Laboratoire interdisciplinaire d'étude du politique Hannah Arendt – Paris-Est) organisé par le LARGOTEC et EEP, séance « *Sociétés civiles et changement politique en Asie* », UPEC, 13 mai 2014

Vincent DE BRIANT

- Articles** « Qu'est-ce que la métropole du Grand Paris. La preuve par la politique locale de l'habitat », *Actualité juridique des collectivités territoriales (AJCT)*, mai 2014
- « La représentation nationale des collectivités territoriales », *Pouvoirs locaux (PL)*, n° 99, décembre 2013-janvier 2014, p. 65-69
- « Collectivités territoriales et environnement. Chronique 2013 », *Revue juridique de l'environnement (RJE)*, vol. 39- I, 2014, p. 65-80
- Communications** « Les enjeux de la mutualisation de la fonction ressources humaines dans les collectivités territoriales », *Les ateliers RH*, CNFPT, délégation Poitou-Charentes, 15 avril 2014
- « Approche comparative entre la France et l'Italie : quels enseignements peut-on tirer des démarches parallèles actuellement entreprises au niveau de ces deux pays pour parvenir à la structuration métropolitaine », *Les ateliers des territoires*, INSET, Angers, 27 février 2014
- Diffusion de la recherche** Interview Le point de vue de l'expert, *La Lettre du cadre territorial*, dossier mutualisation intercommunale, n°478, 1er mai 2014
- Tribune « L'Italie, modèle de la refonte des collectivités territoriales françaises », *Le Monde*, 16 avril 2014
- Interview, « Le millefeuille territorial attaqué partout en Europe », *Les Echos*, 11 avril 2014
- Interview avec Dominique GLAYMANN, « Proposition de loi relative aux stages », *Le Monde*, 18 février 2014

Thierry BRUGVIN

- Communication** « Quelles sont les conditions de la démocratie dans les coopératives et les mutuelles ? XIV^{es} Rencontres du Réseau interuniversitaire de l'économie sociale et solidaire, Aix-Marseille II, Angers, Avignon, CEU Barcelone, Bordeaux III, Brest, Clermont-Ferrand, CNAM Paris, ESSCA Angers, IEP Grenoble, Haute-Alsace Mulhouse - Le Mans, Lille I, Lyon II, Luxembourg, Marne-la-Vallée, Montpellier III, Nancy, Nantes, Poitiers, Reims, Rennes 1, Rennes II, Saint-Etienne, Toulouse II, à Lille, 21-23 mai 2014

Yves DE CURRAIZE

- Communication** « Evaluation des politiques publiques : méthodes et application au cas de politiques affectant l'activité féminine », séminaire anticipé du LIPHA-PE (Laboratoire interdisciplinaire d'étude du politique Hannah Arendt – Paris-Est) organisé par le LARGOTEC et EEP, séance « *Gouvernance de l'emploi* », UPEC, 14 janvier 2014

Emilie FRANKIEL

- Ouvrage** *Parler politique en Chine*, Paris, PUF, avril 2014
- Communications** « L'engagement politique des universitaires chinois » ENS Ulm le 8 avril 2014
- « Réforme politique chinoise: débat national, politiques locales », séminaire anticipé du LIPHA-PE (Laboratoire interdisciplinaire d'étude du politique Hannah Arendt – Paris-Est) organisé par le LARGOTEC et EEP, séance « *Société civiles et changement politique en Asie* », UPEC, 13 mai 2014
- « Parler politique en Chine », présentation de l'ouvrage au CERI-Sciences Po, 20 mai 2014

Philippe FROUTÉ

- Distinction** Co-lauréat du Prix Turgot 2014 pour les « ouvrages collectifs » pour C. BOUTHEVILLAIN, G. DUFRÉNOT, F. FROUTÉ, L. PAUL, *Les politiques budgétaires dans la crise. Comprendre les enjeux actuels et les défis futurs*, De Boeck, 2013

Dominique GLAYMANN

- Publications** « Une innovation dans l'usage du stage comme outil pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes diplômés », in J.-P. DURAND, F. MOATY, G. TIFFON (dir.), *Travail et Innovation : Innovation dans le travail et travail d'innovation*, Toulouse, Octarès, 2014
- « Le stage dans l'enseignement supérieur, un dispositif riche de promesses difficiles à tenir », *Les Cahiers du CERFEE (Chercheurs et recherches en formation, éducation, enseignement)*, n°35, avril 2014 <<http://edso.revues.org/714>>

Les dangers de la multiplication des stages, Essai sur le site *La vie des idées*, avril 2014 <<http://www.laviedesidees.fr/Les-dangers-de-la-multiplication.html>>

« L'intérim » et « La précarité », articles in P. ZAWIEJA, F. GUARNIERI (dir.), *Dictionnaire des risques psycho-sociaux*, Paris, Seuil, 2014

Communications Présentation de la recherche « Les cadres et le tutorat des stagiaires en entreprise », audition par la commission « Études » de l'Association pour l'emploi des cadres, Paris, APEC, 27 mai 2014

« Les enjeux de l'essor des stages », audition par le Conseil économique social et environnemental régional d'Aquitaine sur invitation de sa commission « Formation et emploi » dans le cadre d'une autosaisine du CESER sur « Les stages en milieu professionnel en Aquitaine », Bordeaux, 14 mars 2014

« Transformation des normes et du fonctionnement du système d'emploi », séminaire anticipé du LIPHA-PE (Laboratoire interdisciplinaire d'étude du politique Hannah Arendt – Paris-Est) organisé par le LARGOTEC et EEP, séance « *Gouvernance de l'emploi* », UPEC, 14 janvier 2014

Valorisation des recherches « L'inflation des stages et ses effets analysés par un enseignant chercheur de l'UPEC », interview dans *UPEC hebdo*, La lettre de l'université, n°170, 4 avril 2014

« Les cadres et le tutorat des stagiaires en entreprise », avec Béatrice BARBUSSE, in « Jeunes et entreprises : vraies attentes et/ou faux débats ? », APEC, *Les études de l'emploi cadre*, n°2014-01, janvier 2014

« Il ne faut pas faire du stage un nouveau contrat précaire », interview dans *Lacroix.fr*, 26 février 2014

« Une nouvelle loi sur les stages qui ne traite pas le problème essentiel : leur inflation », tribune avec Vincent DE BRIANT dans *Médiapart*, 25 février 2014

« Trop de stages tue la qualité des stages », interview dans *Ouest France*, 20 février 2014

« Il faut réduire le nombre et la durée des stages », interview dans *La Dépêche du Midi*, 19 février 2014

« Il faudrait oser dire qu'il y a trop de stages », avec Vincent DE BRIANT, interview dans *Le Monde*, 18 février 2014

« Génération stagiaires », débat avec F. POIVEY (Medef) et Ophélie (Génération précaire), *Grand Soir 3*, France 3, 19 février 2014 <http://www.francetvinfo.fr/replay-jt/france-3/soir-3/jt-grand-soir-3-mercredi-19-fevrier-2014_528687.html>

Cédric GROULIER

Vulgarisation « Les enjeux des prochaines élections européennes », invité avec Michel IVALDI, émission-débat *Le Grand contournement*, Toulouse, radio FMR, 11 avril 2014

Fabrice HAMELIN

Article Fabrice HAMELIN, Jean-Luc BRUYELLE, Conor O'NEILL, El-Miloudi EL-KOURSI, Nicolo SARTORI, Louahdi KHOUDOUR, « Improving the resilience of metro vehicle and passengers for an effective emergency response to terrorist attacks », *Safety Science*, 62, février 2014, p. 37-45

Contribution à un ouvrage collectif Fabrice HAMELIN et Anne KLETZLEN, « Retour vers le futur ! : les transformations de la politique française de recherche en sécurité routière sont-elles déjà advenues Outre-manche ? » in Jérôme AUST et Cécile CRESPIY (dir.), *La recherche en réformes. Les politiques de recherche entre Etat, marché et professions*, Paris, Editions des Archives Contemporaines, 2014, p. 25-54

Bernard HERENCIA

Ouvrage *Les Ephémérides du citoyen et les Nouvelles Ephémérides économiques (1765-1788)*. Documents et table complète. Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIIIe siècle, 2014, XXXII-416 p.

Working paper « Paul Pierre Lemercier de la Rivière (1719-1801). Notice abrégée », 1^{er} avril 2014, En ligne : <<http://bernard-herencia.com/wp-content/uploads/2013/09/Herencia-2014-Lemercier-de-la-Rivi%C3%A8re-Notice-abr%C3%A9g%C3%A9e.pdf>>

Beatriz SALGADO

Communication « La gouvernance des activités professionnelles : tout est déjà prévu ? Tout est à prévoir ? », séminaire anticipé du LIPHA-PE (Laboratoire interdisciplinaire d'étude du politique Hannah Arendt – Paris-Est) organisé par le LARGOTEC et EEP, séance « *Questions de gouvernance* », UPEC, 1^{er} avril 2014

Christian SIMON

Communication « La bonne gouvernance comptable », séminaire anticipé du LIPHA-PE (Laboratoire interdisciplinaire d'étude du politique Hannah Arendt – Paris-Est) organisé par le LARGOTEC et EEP, séance « *Questions de gouvernance* », UPEC, 1^{er} avril 2014